



## **Déclaration liminaire de l'UNSA Education 65 CDEN des Hautes-Pyrénées du 10 avril 2026**

Monsieur le Préfet, Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les élus, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Lors de nos récents travaux au sein des instances techniques, le UNSA Education 65 a tenu à saluer publiquement la méthode de gouvernance adoptée par les services de la DSDEN. Nous mesurons l'engagement de ses personnels et la volonté de dialogue instaurée, sachant qu'ils composent au quotidien avec les moyens contraints qui leur sont impartis.

Cependant, dans cette instance politique qu'est le CDEN, face aux représentants de l'État et aux décideurs publics, nous tenons à réitérer, notre opposition aux moyens qui sont alloués à notre département.

Pour le UNSA Education 65, L'État aurait pu saisir l'opportunité d'améliorer une situation sur le terrain qui reste globalement difficile, en permettant de renforcer encore davantage les conditions de travail des personnels et les conditions d'accueil des élèves et aussi afin de prendre en compte l'augmentation significative d'enfants présentant des troubles du comportement et/ou des apprentissages dans un contexte politique affiché de priorité de la santé mentale des jeunes et des adultes.

Or, le choix assumé par le Ministère est tout autre. Plutôt que d'investir dans la réussite de nos élèves et de leur santé mentale, la priorité est de faire des économies comptables à court terme. L'UNSA Education 65 dénonce et s'oppose catégoriquement à cette logique qui fragilise toujours plus le service public d'Éducation.

Enfin, puisque le CDEN est le lieu privilégié du dialogue entre la communauté éducative et les représentants territoriaux, nous souhaitons profiter de cette tribune pour interpeller directement les élus ici présents. Nous faisons le constat particulièrement amer du peu de place accordée à l'Éducation lors des campagnes électorales. L'École de la République façonne les citoyens de demain et constitue le socle de notre société : elle ne peut pas être reléguée au second plan des débats. Elle mérite au contraire d'être la priorité absolue de toute politique publique.

À ce titre, les choix politiques opérés au niveau local sont parfois révélateurs de ce désintérêt. Nous constatons par exemple que la Mairie de Tarbes ne donne clairement pas le bon signal en faisant le choix de ne nommer qu'un conseiller délégué à l'éducation, en lieu et place d'un adjoint au Maire de plein exercice. Ce déclassé institutionnel est inquiétant et n'est pas à la hauteur des enjeux de la ville-préfecture de notre département.

L'UNSA Education 65 continuera de se battre pour que l'École, ses personnels et ses élèves, disposent enfin des moyens à la hauteur des enjeux de notre société.

Je vous remercie de votre attention.

Les représentants de l'Unsa-Education, Marie-Dolores Gallardo, Héléne Ocaña